

Electricité

ORES Brabant wallon

Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/07/2020 au 30/09/2020 inclus

Hors TVA

I. Tarif standard

a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	11,196	11,196	8,091	8,091
Transport	3,43910	3,4391	3,4391	3,4391
Distribution	7,83764	8,33482	4,66545	3,76576
Total (hors surcharges)	22,4727	22,9699	16,1956	15,2959

b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur				13,18

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie			0,19261	
Cotisation fédérale*			0,31806	
Redevance de raccordement RW **			0,07500	
Total (surcharges)			0,58567	

III. Tarif prosumer pour les installations de production photovoltaïques BT

€/an/kWe	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Puissance nette développable de l'installation				64,97

Remarques

* La cotisation fédérale (<http://www.creg.be/fr/professionnels/fourniture/cotisation-federale>) est censée tenir compte des pertes de réseau, de l'autoproduction et des augmentations forfaitaires. La cotisation fédérale n'est pas soumise à la TVA.

** La redevance de raccordement est uniquement d'application en Région Wallonne (RW) et n'est pas soumise à la TVA.

Electricité

ORES Brabant wallon

Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/07/2020 au 30/09/2020 inclus

TVAC 21 %

I. Tarif standard

a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	13,547	13,547	9,790	9,790
Transport	4,161	4,161	4,161	4,161
Distribution	9,484	10,085	5,645	4,557
Total (hors surcharges)	27,192	27,793	19,596	18,508

b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur	15,95			

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie	0,23306			
Cotisation fédérale (non soumise à TVA)	0,31806			
Redevance de raccordement RW (non soumise à TVA)	0,07500			
Total (surcharges)	0,62612			

III. Tarif prosumer pour les installations de production photovoltaïques BT

€/an/kWe	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Puissance nette développable de l'installation	78,62			